

En vue des concours administratifs

Par **Marinebdn**, le **13/01/2015** à **21:50**

Bonsoir à tous :)

Je me permet d'ouvrir un nouveau post, en effet en juillet dernier, après avoir obtenu mes résultats de L2 et avoir été fortement étonnée et heureuse à la fois de mon passage tout juste en L3 avec 10,2 aux rattrapages, j'étais déjà intervenue sur ce forum car j'étais légèrement perdue niveau orientation, ne m'attendant pas à passer en L3 (j'avais obtenu 8,5 aux partiels, et devais repasser toutes les matières de droit). J'hésitais alors encore en droit privé et fonctions d'avocat, la magistrature et le droit public avec les concours administratifs. J'étais en plus assez perdue, car devant travailler 14h par semaine pour un job étudiant qui m'est nécessaire, je me disais que je n'arriverai à rien, et je m'en voulais de toujours reporter au lendemain mes révisions, à cause de la fatigue, mais aussi il faut l'avouer de la fainéantise.

Ayant commencé la L3 très motivée, j'ai éprouvé une forte attirance pour le droit international public, avec un professeur très compétent dans notre petite faculté. Je me suis rendue compte que j'avais beaucoup de mal en amphi concernant les matières de droit privé (le droit des contrats, la responsabilité civile ou encore le droit pénal). J'avais beaucoup de mal à m'y mettre et à travailler sur mon temps libre sur ces matières, même si le droit pénal m'intéressait assez, j'avais du mal à m'y mettre. Je me suis aussi rendue compte qu'en L1 déjà, le droit constitutionnel m'avait vraiment plu, contrairement à la majorité de mes camarades. J'ai donc décidé de plutôt me tourner vers la voie du droit public. Encore un peu perdue en début de L3, j'avais le choix entre droit fiscal et science politique pour la première option et j'ai choisi le droit fiscal, en me disant que c'était une matière beaucoup plus importante à mes yeux. Qu'en pensez vous?

J'avais aussi le choix entre droit des sûretés et droit administratif des biens? J'avoue que je pense avoir fait une bêtise en choisissant le droit des sûretés, alors que je décide maintenant en début de second semestre de me tourner vers un master de droit public, mais il faut avouer qu'en septembre j'étais encore un peu perdue.

J'attends aujourd'hui mes résultats de premier semestre mais je suis assez confiante, d'autant que mes résultats en contrôle continu n'ont jamais été aussi bons! J'ai obtenu la moyenne de 12,25 en droit des sûretés et de 15 en droit international public.

Alors voilà que je me sens plus motivée que l'année dernière, mais que se posent à moi des questions relatives à mon orientation. Je me sens véritablement plus orientée vers le droit public, c'est pourquoi j'ai choisi pour ce semestre le Contentieux constitutionnel (on avait le choix avec la deuxième partie de droit du travail, la première ayant été vue par tous au premier semestre) et les libertés collectives (on avait le choix ici avec contrats spéciaux). Que pensez-vous de ces choix?

Nous devons donc aujourd'hui penser aux masters, et je pense que c'est un choix suffisamment important pour se poser les bonnes questions. Je souhaite donc passer des

concours administratifs type IRA, contrôleur/inspecteur de la DGCCRF, inspecteur des impôts, attaché territorial etc. Que pensez vous de ces concours? Sont-ils d'une difficulté insurmontable?

Je dois donc choisir un master qui me préparera pour ces différents concours et qui sera en relation avec ma future profession. Pour des raisons de proximité, je me suis penchée vers la faculté de droit de Rouen. Connaissez-vous cette fac? Je ne pense pas qu'elle soit très réputée, mais je m'intéresse plus à la qualité des enseignements qu'à la réputation de la faculté :)

Je pense donc m'inscrire en Master 1 de droit public général à la faculté de Rouen en vue de postuler dans le Master 2 Services et politiques publics de cette même faculté. Ce master vise spécifiquement la préparation des concours que j'ai cité précédemment. Cependant en faisant de nombreuses recherches sur internet, je me suis rendue compte que pour préparer ces concours, il fallait une préparation type IPAG ou une prépa privée. Qu'en pensez-vous? J'ai vu qu'il y avait un IPAG à Rouen, cependant il ne semble que proposer une Licence d'administration publique (qui prépare à ces concours, mais je dispose déjà d'une licence de droit donc je ne comprend pas trop le fonctionnement, si quelqu'un peut m'éclairer), et deux DU qui préparent eux aussi des concours, mais plus de catégorie B. J'en viens donc à mes interrogations, est-il possible de suivre un master 2 à la faculté de Rouen ainsi qu'une préparation dans cet IPAG ? Les deux emplois du temps ne risquent-ils pas de se chevaucher, sachant qu'il faut que j'ai mes 14h consacrées à mon job étudiant (surtout le samedi en fait) ?

Est-il seulement possible de s'inscrire à ces deux formations en même temps? Si c'est le cas, j'ai vu que l'IPAG met en place des examens, ce n'est pas seulement une prépa, donc je me demande comment les personnes peuvent gérer les exams de M2 et de l'IPAG ? Ou alors je me plante sûrement complètement sur cette possibilité !

Ensuite, je voudrais vous demander votre avis sur les matières que je devrais choisir en M1 pour commencer à préparer le concours (il est évident qu'il faudra que je le prépare à côté, notamment les QCM de culture G etc.). Le master 1 droit public général offre beaucoup d'options différentes et j'avoue que je m'y perd un peu sur ce qui serait le plus bénéfique pour la préparation de ces concours.

Donc voici les différentes options de M1 :

Semestre 1 :

UE1 : Droit public spécial approfondi : 2 CM+TD et 1 CM parmi :

- Droit du contentieux administratif
- Droit international public approfondi
- Droit public des activités économiques
- Droit de l'urbanisme

UE2 : pas d'option à choisir

UE3 : Problématiques actuelles du droit public : 1 CM parmi :

- Problèmes politiques contemporains
- Droit des services publics
- Préparation aux concours administratifs (est-il préférable de choisir cette matière dès le M1, sachant qu'elle est déjà imposée en M2?)
- Contentieux fiscal

Semestre 2 :

UE1 : Droit spécial approfondi : 2 CM+TD et 1 CM parmi :

- Introduction aux politiques publiques

- Contentieux communautaire et européen
- Droit des contrats des personnes publiques

UE2 : pas d'option à choisir

UE3 : Enseignements optionnels de droit interne et international : 1 CM parmi :

- Droit du contentieux international
- Droit de l'environnement
- Histoire du droit pénal et des libertés publiques
- Politiques européennes
- Grandes doctrines juridiques et politiques

Je suis consciente de vous en demander beaucoup, mais j'y pense beaucoup en ce moment, et nos professeurs ne nous parlent pas trop d'orientation. Le premier professeur à nous en avoir parlé est notre professeur de droit des sociétés, et il vient de le faire il y a quelques jours mais a surtout évoqué les master de droit privé et le CRFPA, beaucoup d'étudiants voulant le passer. Je fais beaucoup de recherches mais pour moi rien ne vaut l'avis de personnes qui s'y connaissent vraiment, qui savent les rouages de l'orientation en droit.

Si vous avez des astuces, des références, voire des cours, pour préparer les concours administratifs, ce serait vraiment gentil de votre part de m'en faire part :) Je sais que mon post est très long et j'espère que je ne fais pas doublon, et que des personnes prendront le temps de me lire, et que ce post pourra aider d'autres étudiants cherchant des informations de ce type.

Merci d'avance,
Bonne soirée tout le monde :)

Par **Yann**, le **15/01/2015** à **09:25**

Beaucoup de questions, je ne vais malheureusement pas être en mesure de répondre à toutes.

Sur le choix des matières avant le master, il y aurait en effet pu y avoir des choix plus appropriés. Mais ça n'a rien de dramatique. L'important c'est d'avoir la licence, le reste est relatif.

Pour la suite, je déconseille fortement le cumul master 1-2, IPAG, préparation des concours et travail. C'est aller droit dans le mur. Mieux vaut se concentrer sur le master et faire ensuite l'IPAG qui servira de préparation aux concours. Sachant que celui-ci n'est pas un impératif pour passer les concours, c'est juste un bon moyen de s'y préparer.

Concernant le choix des matières en M1, ça dépend en grande partie du concours visé. Tu en site plusieurs, ils sont différents dans leurs attentes et surtout dans leurs débouchés.

Travailler pour l'Etat n'est pas la même chose que travailler pour une collectivité territoriale, pourtant dans les deux cas on est fonctionnaire et on y rentre par concours.

Les concours que tu évoques ne sont pas d'une difficulté insurmontable. En les préparant sérieusement on y arrive. Personnellement j'ai passé celui d'attaché territorial, si tu as des questions spécifiques dessus n'hésite pas.

Pour en revenir au choix des matières:

UE1 je pense que Droit du contentieux administratif et Droit public des activités économiques

sont les plus important. Après le choix entre Droit international public approfondi et Droit de l'urbanisme va s'opérer selon ce que tu vises par la suite. Droit international n'est pas super utile si tu ne bosses pas dans ce secteur, idem pour l'urba.

Semestre 1 UE3, droit fiscal est important si tu comptes passer les concours des impôts, sinon je prendrais droit des services publics. Préparation au concours n'est pas utile si tu l'as ensuite en M2. Problèmes politiques contemporain sert à la culture gé, donc c'est utile pour préparer des concours, mais les autres matières me semblent préférables tout de même.

Semestre 2 UE3, choix difficile qui peut là aussi être influencé par le concours visé ensuite. J'aurai une petite préférence pour les grandes doctrines, mais ça se discute.

Bien entendu tout ça n'est que mon avis.

Par **Marinebdn**, le **15/01/2015** à **11:26**

Bonjour,

Je te remercie pour ta réponse très intéressante. Je ne me suis pas rendue compte du pavé que j'avais écrit et je te remercie ne serait-ce que pour l'avoir lu ahah!

Concernant l'IPAG, je suis entrée en contact avec la responsable par mail, qui m'a en effet dit la même chose : c'est strictement impossible de suivre un master 1 et l'IPAG. Elle me convie donc à la Journée Porte Ouverte de la fac de Rouen pour en discuter plus amplement avec elle, tout en me disant que je devrai donc choisir entre la licence d'administration publique de l'IPAG préparant aux concours cat A, et un Master 1. Mais pour moi, le choix est rapidement fait, j'ai déjà une licence, donc selon moi mieux vaut continuer sur un master et préparer les concours par moi-même.

Oui en effet, le choix des matières dépend du concours visé, mais aujourd'hui j'ai une légère préférence pour les concours de la DGCCRF. Les IRA m'intéressent aussi beaucoup du fait que cela mène aux ministères et je me sens plus attirée par l'administration centrale. Après, j'ai l'impression de vouloir passer beaucoup de concours de peur de me planter et de n'en avoir aucun, mais peut-être qu'au final, c'est la meilleure façon de se planter, que de se disperser.

Tu dis avoir passé le concours d'attaché territorial, l'as-tu obtenu? Comment t'es tu préparé? IPAG, prépa privée type CNED? Je me demande aussi si pour les oraux de ces concours, ils demandent vraiment une expérience professionnelle dans le milieu, car pour moi c'est un concours externe donc la plupart des personnes s'y présentant sortent d'études et donc n'ont pas forcément une expérience pro très riche.

Je te remercie de m'avoir aiguillé dans le choix des matières, j'y vois un peu plus clair, même si on a l'impression que tout est important au final, surtout pour l'UE 3 du semestre 2.

Grandes doctrines me semblait aussi un choix judicieux notamment encore pour la culture G demandée dans les concours, mais les autres matières semblent importantes également pour certains concours. Je pense que je dois affiner mes projets et ne dois me concentrer que sur 2 concours maxi, reste donc à faire les bons choix!

Par **Yann**, le **16/01/2015** à **09:43**

Je te conseille la lecture du sujet suivant: <http://www.juristudiant.com/forum/les-concours-de-la-fonction-publique-t23762.html>

Par **mariejo**, le **16/01/2015** à **21:02**

Hello

Je me permets de squatter dans votre discussion comme le sujet m'intéresse.

J'aimerais savoir s'il est possible de réussir des concours juste en bossant avec des bouquins sans faire une prépa ou si c'est voué à l'échec.

Comme je suis au chômage je pensais chercher un job purement alimentaire et préparer mes concours en même temps (presque plus compliqué de trouver le job alimentaire vu la conjoncture).

Des conseils ? Comment faire pour réussir aux concours de la fonction publique.

Je ne sais pas trop dans quel concours me lancer. Si vous pouvez me conseiller sur les concours "accessibles" aux gens "qui ne sont pas des bêtes de concours". Histoire que je ne perde pas plein d'argent sans rien au bout ça m'aiderait. Je pense en passer plusieurs (sinon je vais perdre des années pour rien). Comment faire pour cibler des concours "proches" en terme de préparation.

Auriez vous des exemples de concours accessibles et dans la même lignée (=qui nécessitent la même préparation) ?

Comment savoir sur quelle catégorie de concours on peut se situer ? Vu le nombre de candidats la difficulté c'est pas simple à évaluer je trouve.

A quoi voit-on dans l'intitulé du concours qu'il permet d'être titulaire d'un poste dès le concours obtenu ? par rapport à celui où on doit chercher un poste et si on ne l'a pas on perd son concours ?

J'ai lu un topic sur le net où une fille explique qu'elle bosse dans la fonction publique et qu'elle enchaine les CDD. Comment ça se fait ? elle passe un concours et elle n'a même pas un job fixe bizarre non ? comment faire pour éviter cette situation ? Je suppose qu'elle est dans le cas du "concours où on perd son job si on ne trouve plus de poste".

Est ce qu'il y a un organisme qui permet de valider + facilement le concours (qui prépare mieux) et à prix abordable ?

Si on a le concours ça se passe comment après. On nous envoie une lettre pour nous dire et après on est convoqué pour entrer en poste ?

Et où puis je trouver la liste de la totalité des concours ? en effet sur le site du gouvernement j'ai pas l'impression qu'il y aie tout. Quand je regarde les gens qui parlent de concours qu'ils passent, il y a plein de noms que je ne vois pas sur le site du gouvernement et qu'ils passent

donc y a t-il un endroit sur le net qui répertorie la liste pour avoir une idée de ce qui existe ?

Merci.

Par **Marinebdn**, le **17/01/2015** à **00:42**

Merci Yann pour ton lien et les infos que tu m'as apporté!

Mariejo je ne saurai pas répondre à la majorité de tes questions, mais je peux essayer de t'aider sur 2 ou 3 points.

Je pense que oui, tu peux préparer des concours sans avoir une prépa particulière, je pense que tout est possible et que c'est une question de motivation et de travail personnel! Je pense qu'il faut se faire son planning avec toutes les semaines les creneaux où on sait qu'on a aucune obligation (job, études), et se forcer à bosser, en en faisant une habitude je pense qu'après ca va tout seul.

Pour évaluer la difficulté d'un concours tu as plusieurs catégories, la catégorie C est la "plus basse", c'est a dire avec les remunerations les plus faibles de la fonction publique, le moins de responsabilités, de l'execution en fait, et c'est accessible avec le bac (corrigez moi si je me trompe j'ai un petit doute ^^) ensuite tu as la catégorie B accessible avec un bac +3 puis la catégorie A selon les concours qui est accessible à bac +4 ou 5.

Ensuite, tu peux accéder aux différents concours comme tu le dis sur le site du gouvernement mais c'est un peu compliqué car regroupé par matière (justice, eco, social, etc) donc je te conseille d'aller faire un tout sur le site cap public qui donne pas mal d'infos, et ce sur les concours des 3 catégories!

Je crois que les concours de la fonction publique d'Etat "te réservent un poste" à la sortie de l'Ecole, alors que dans la fonction publique territoriale, tu dois trouver un poste avant un certain moment, et tu dois le trouver par toi même.

Voilà ce que je peux t'apporter comme éléments de réponse, pour le reste je ne m'y connais pas trop :)

Bonne soirée!